

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 43 (1907)
Heft: 48

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

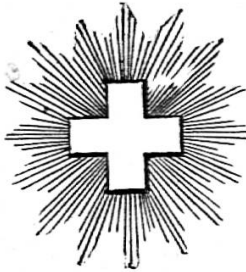
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Avis.* — *Deux ouvrages sur l'attention.* — *Chronique scolaire : Suisse, Neuchâtel, Berne, Vaud, Fribourg.* — *Bulletin bibliographique.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Les vents.* — *Leçons de choses et composition : Arbres des promenades. Le troglodyte.* — *Dictées.* — *Comptabilité : Une cédule. Compte courant.*

AVIS

Qui est-ce qui nous enverrait quelque sujet d'actualité pour la Noël ou le Nouvel-an, poésie, conte, récit, à la condition que l'article n'ait pas encore paru dans l'ÉDUCATEUR ?

DEUX OUVRAGES SUR L'ATTENTION

LES RÈGLES DE L'ATTENTION APERCEPTIVE

Il n'y a qu'une loi de l'attention aperceptive :

« Dans tout acte de connaissance qui n'est pas dirigé par la volonté, l'exactitude et la rapidité de la connaissance s'accroissent en proportion de l'étendue, de la variété et de la coordination judicieuse des associations d'idées acquises. »

Pour appliquer cette loi unique, M. Roehrich ne nous donne pas moins de quatre règles.

1^{re} règle. — *Pour qu'il y ait une aperception, il ne suffit pas qu'une notion qui survient soit nouvelle, il faut qu'elle semble nouvelle.* »

Tout ce qui est nouveau ne paraît pas nécessairement tel. Essayez d'expliquer à un agriculteur le mécanisme et le fonctionnement d'une machine à broder ou d'un métier à tisser d'invention récente, il ne vous écoutera que d'un air distrait. Parlez-lui, au contraire, d'une nouvelle charrue ou d'un nouveau système de faucheuse, immédiatement son attention sera éveillée. Dans le pre-

mier cas, les objets décrits renfermaient cependant pour lui plus d'éléments nouveaux que dans le second, pourquoi n'ont-ils pas attiré l'attention ? C'est simplement que l'agriculteur ne possède presque pas de notions associées dans le domaine de l'industrie textile ; les notions nouvelles ne trouvent rien à quoi elles puissent se rattacher. Les renseignements que vous lui donnez sur les machines indiquées plus haut ne sont ni nouveaux, ni anciens, ils sont étrangers ; ils n'affectent pas sa conscience. C'est une banalité, dans l'enseignement, que les divers sujets d'une branche doivent s'enchaîner les uns les autres, qu'on ne peut en arithmétique faire comprendre la multiplication si on ne connaît le mécanisme de l'addition, qu'on ne peut apprendre les abréviations de la règle de trois si on ne connaît certaines propriétés des fractions. Et cependant il ne manque pas de livre d'arithmétique qui traite le calcul des nombres décimaux avant d'avoir donné la notion de la fraction. Il ne manque pas non plus de pédagogues qui recommandent le système des cercles concentriques sans se douter qu'ils se prient ainsi faisant du puissant auxiliaire de l'aperception.

2^{me} règle. — « Pour faciliter l'aperception, *il faut que la notion nouvelle soit semblable, mais non pas identique, aux notions acquises.* »

Cette règle se vérifie surtout dans la littérature. En pédagogie, elle s'applique plus à la forme qu'au fond même de l'enseignement.

3^{me} règle. — « *Les notions nouvelles doivent se relier aux anciennes au moyen de transitions consistant en notions intermédiaires procurant une série ascendante d'éclaircissements successifs.* »

Voici ce que l'auteur entend par « série ascendante d'éclaircissements successifs » : « On ne doit jamais passer d'une notion, même intermédiaire, à une autre notion, sans être assuré que la première est parvenue dans l'esprit au plus haut degré de clarté, sans qu'elle ait été parfaitement comprise. »

4^{me} règle. — *Entre deux points culminants de l'attention aperceptive, il faut ménager un temps d'arrêt.*

C'est la loi générale du travail appliquée à l'attention. Dans tous les genres d'activité, physique ou intellectuelle, un temps de repos s'impose après un effort violent. Seulement ce temps de repos ne signifie pas arrêt absolu, car l'activité cérébrale n'a pas d'arrêt, cela signifie diminution d'intensité dans le cours des idées, passage des impressions conscientes, qui sollicitent l'attention, à un état inconscient, pendant lequel l'assimilation des idées perçues s'achève. Il est de toute nécessité pour le travail cérébral que ce

double phénomène de conscience et d'inconscience se produise, car lorsqu'on supprime le temps d'arrêt entre deux aperceptions importantes, la seconde ne se fait pas. Cette alternance de travail conscient et inconscient, que M. Ribot a mis en lumière dans ses « Maladies de la mémoire » a déjà été signalé par Herbart qui l'appelait « la respiration de l'âme ». Cette loi a une très grande importance pour l'enseignement. Dans ses leçons, le maître ne doit pas oublier de ménager, entre les points qui exigent une forte dose d'attention, des développements qui reposent l'esprit ; dans certains cas, il devra même les séparer par un intervalle de quelques jours ; tout comme on a soin, dans le cours de l'année, de placer des vacances entre les principales périodes d'activité.

Pour bien comprendre un phénomène, il est nécessaire de le décomposer. C'est ce qu'a fait M. Roehrich pour étudier *l'attention volontaire*, et cette étude a une grande valeur pour l'enseignement. Il distingue, dans l'attention volontaire, trois caractères : *l'anticipation du but*, *le choix* et *l'effort*. *L'anticipation du but* est « une représentation plus ou moins vague ou approximative de la chose qu'on veut mieux connaître ». Cette représentation approximative ne renferme qu'une parcelle bien minime de volonté, l'aperception y joue encore le rôle principal, mais telle qu'elle est, elle ne doit point être négligée, car elle constitue l'amorce de l'action volontaire, le premier pas vers l'effort. Aussi ne faut-il pas oublier d'indiquer, en tête de chaque leçon, de chaque partie de leçon même, le but que l'on se propose d'atteindre, et nous devons reconnaître que les pédagogues de l'école de Herbart ne se sont pas montrés si mal avisés quand ils ont prescrit cette indication du but longtemps avant qu'on songeât à l'analyse des phénomènes de l'attention volontaire. Le *choix* est un acte de libre volonté ; il consiste à s'occuper d'un objet, d'une idée que l'on veut mieux connaître à l'exclusion des autres objets ou des autres idées, même si l'aperception nous poussait vers ces derniers. Il est rare que, chez l'enfant et même chez l'adulte, l'attention volontaire revête ce second caractère dans toute sa pureté. L'enseignement ne doit cependant pas le perdre de vue et toutes les fois que l'occasion est favorable, il doit permettre à l'élève de choisir le moyen qu'il préfère pour atteindre le but. Cela peut particulièrement se réaliser dans les travaux de langue maternelle, de calcul ou de dessin.

Quant au troisième caractère de l'attention volontaire, *l'effort*, nous le percevons comme un sentiment, une sensation et non comme une idée ou un acte. Il ne suit pas l'action de choisir, mais l'accompagne et lui donne ce caractère particulier de difficulté que l'on rencontre dans tous les actes volontaires.

Cette courte analyse nous permet de constater combien l'attention volontaire est fragile et chancelante et combien elle a besoin de l'attention aperceptive pour la soutenir. Elle nous fait comprendre comment un enseignement qui y fait appel trop souvent fatigue rapidement et produit la répulsion chez celui qui en est l'objet. Le secret d'un enseignement judicieux consiste donc à élaborer de fortes masses aperceptives capables de favoriser l'assimilation d'idées nouvelles et à n'exiger des efforts volontaires que petit à petit. C'est ainsi et ainsi seulement qu'on acheminera insensiblement l'esprit de nos élèves vers cette attention volontaire que M. Nayrac regarde « comme le meilleur instrument d'investigation de l'homme, celui qui lui a permis de résister contre la nature, de se commander à lui-même, d'éviter l'impulsivité et de faire jaillir sans cesse de son cerveau du vrai, du beau et du bien ».

L. JAYET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

***** Maisons de retraite pour institutrices.** — Le Conseil fédéral a écarté la demande de la Société suisse des institutrices, réclamant une subvention pour la maison de retraite des institutrices qui doit être créée à Berne. Dans son exposé des motifs, le Conseil fédéral expose, entre autres, que c'est avant tout l'affaire des cantons d'appuyer des entreprises de ce genre et que, d'autre part, cette subvention créerait un précédent pour toute une série de demandes analogues.

NEUCHÂTEL. — Traitements du Corps enseignant. — En conformité de l'avis que nous donnions dans notre communiqué du 26 octobre dernier, nous reproduisons, ci-dessous, le texte de la pétition du corps enseignant neuchâtelois au Grand Conseil :

Neuchâtel, le 26 octobre 1907.

Au Grand Conseil de la République et canton de Neuchâtel.

Monsieur le Président et Messieurs,

Le corps enseignant primaire, réuni en assemblée générale le 26 octobre 1907, a décidé d'adresser à Messieurs les députés au Grand Conseil la présente requête, avec prière instante d'y donner une suite conforme aux vœux qui y sont exprimés.

Depuis très longtemps et à répétées reprises, le corps enseignant primaire a réclamé, dans ses conférences générales ou dans les conférences de district, une amélioration de sa situation matérielle. M. le chef du département de l'instruction publique et MM. les inspecteurs ont reconnu le bien fondé de nos doléances. A maintes reprises, on nous a promis de chercher les voies et moyens de donner satisfaction à nos justes revendications. Mais c'est en vain que nous avons attendu ; aujourd'hui encore, nos traitements sont les mêmes qu'en 1889, bien que les conditions de l'existence aient considérablement changé, dans le sens d'un

renchérissement incontestable de la vie, renchérissement encore aggravé par l'augmentation des droits de douane, depuis la mise en vigueur des nouveaux traités de commerce. La situation des membres du corps enseignant est devenue plus précaire encore, puisque ses dépenses se sont accrues de 15 à 20 %.

Le mouvement en faveur de l'augmentation des salaires s'est étendu, ces derniers temps, à toutes les classes de la société ; les ouvriers industriels, les employés de commerce, les agriculteurs, les fonctionnaires fédéraux et cantonaux ont participé à ce mouvement dans leurs sphères respectives, et ils ont obtenu gain de cause.

Si nous ne nous sommes pas adressés plus tôt au Grand Conseil, c'est que nous avons égard à l'état de nos finances cantonales ; mais, maintenant, le moment est venu où nous ne pouvons différer davantage une demande d'augmentation. Nous avons présenté cette demande le 18 mai 1907 au Conseil d'Etat, par l'intermédiaire de M. le chef du département de l'instruction publique. L'autorité exécutive a reconnu la justesse de notre réclamation, mais elle n'a pas cru pouvoir prendre sur elle d'y donner suite ; nous nous adressons donc directement et avec confiance aux membres du Grand Conseil, qui, nous en sommes certains, examineront notre démarche sérieuse et motivée avec une bienveillante sollicitude et la ferme volonté d'y répondre favorablement.

Nous avons, pendant plusieurs années, nourri l'espérance que la subvention fédérale à l'école primaire servirait à l'amélioration de notre situation ; cette espérance a été déçue ; nous pensons toutefois que l'autorité législative trouverait là, sans grever les finances cantonales, de quoi parer au plus pressé et augmenter nos salaires en attendant qu'une nouvelle loi scolaire vienne donner satisfaction complète à nos revendications, par une élévation de 20 % au moins des traitements du corps enseignant primaire, élévation correspondante aux charges nouvelles que nous ont values les conditions actuelles de l'existence.

Le Conseil d'Etat est à même de donner au Grand Conseil tous les renseignements désirables concernant notre demande, puisqu'il a en sa possession un certain nombre de comptes de ménages de maîtres d'école de toutes les parties du canton.

Dans l'espoir que le Grand Conseil comprendra que notre requête est urgente et demande une prompt solution, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président et Messieurs, l'assurance de nos sentiments respectueux et de notre profond dévouement.

Les signataires.

Cette pétition a été discutée par le Grand Conseil le 19 novembre courant. M. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat, chef du département de l'Instruction publique, a établi la légitimité des revendications des instituteurs. Les budgets des membres du corps enseignant, mariés ou célibataires, qui lui ont été remis prouvent, en effet, d'une façon irréfutable que les traitements actuels sont absolument insuffisants. Or, ajoute-t-il, cela ne va pas sans danger pour l'école, car l'instituteur ou l'institutrice ne devraient pas être obligés de chercher des ressources à côté de leur profession d'éducateurs.

Tous les orateurs qui ont pris part à la discussion ont de même reconnu le bien fondé de la pétition, après quoi cette dernière a été renvoyée au Conseil d'Etat pour étude et rapport.

Nous avons reconnu, dans l'accueil fait par nos autorités exécutive et législa-

tive à la demande du corps enseignant les sentiments aussi justes que bienveillants dont ces mêmes autorités avaient déjà fait preuve lors de la votation par elles des projets de Code, puis de Loi scolaires; aussi, attendons-nous avec la plus entière confiance, la réponse à notre requête, réponse qui, nous l'espérons, sera telle que les intéressés en seront complètement satisfaits et que, débarrassés dès lors des soucis actuels de l'existence matérielle, ils pourront, avec plus de sérénité, plus d'enthousiasme, continuer l'exercice de leur vocation, vivant donc, si possible, uniquement de l'école, mais vivant aussi, uniquement pour elle.

***** Tout est bien qui finit bien.** — Nous avons, il y a un an environ, cru de notre devoir de mentionner le léger conflit qui s'était élevé à St-Aubin entre la Commission scolaire et son instituteur, M. Emile Matthey. Dès lors de bienveillantes influences, ainsi que la sagesse des intéressés ont aplani les difficultés et, il y a quelques jours, on fêtait au collège de St-Aubin la 25^{me} année d'enseignement de ce maître habile et dévoué. Nos remerciements sincères aux autorités reconnaissantes et nos chaudes félicitations au collègue aimable, à l'instituteur aimé qui a fait naître et primer d'aussi nobles sentiments.

HINTENLANG.

VAUD. — Université. — Nous informons nos lecteurs que le cours de « Géographie humaine », donné au Palais de Rumine chaque mercredi de 5 à 7 heures du soir, par M. le professeur Brunhes, est accessible gratuitement pour tous les membres du personnel enseignant.

***** Ecole normale.** — Les élèves des trois sections de l'Ecole normale des institutrices ont eu la bonne fortune d'entendre, mardi dernier, une captivante conférence de T. Combe sur le *Rôle social de la jeune fille*.

***** Trois semaines à Montreux (XXIV^e cours normal de gymnastique).** — Mercredi 25 septembre. *Course au Chamossaire*, 2118 mètres. — Itinéraire : Montreux-Bex, C. F. F. : Bex-Villars, chemin de fer électrique; Villars-sommet-La Forclaz-Le Sépey-Leysin-Feydey, à pied; Feydey-Aigle, funiculaire; Aigle-Montreux, C. F. F.

... Dans la grisaille matinale, un train file dans la plaine monotone, aux arbres uniformément penchés, tandis que là-haut quelques cimes déjà s'argentent ou se dorent.

... Lentement, nous remontons la vallée étroite et boisée de l'Avançon. Tout à coup, la montagne s'ouvre à l'orient : sous nos pieds, c'est un val alpin qui s'éveille; en arrière, barrant l'horizon et profilant sur le ciel éblouissant ses masses prodigieuses, un rocher se dresse, vertical et formidable : c'est le Grand Muveran. Le vallon qui bleuit dans la profondeur et où l'ombre s'attarde encore, c'est le vallon des Plans.

Le soleil vient de dépasser la crête du Pascheu. La lumière ruisselle aux flancs des rochers gris. Sur les sommets, c'est un flamboiement intense. O soleil, comme on comprend ceux qui t'ont adoré !

Voici Gryon, le haut village. Gryon, Les Plans : Olivier, Rambert. Ce pays est tout vibrant de souvenirs. Ces lieux sont un pèlerinage. Il y a je ne sais quel charme troublant, à la fois exquis et profond, dans les endroits qu'ont hanté les écrivains aimés. On dirait qu'un peu de leur âme y resta prisonnière. Salut à vous, Rambert et Olivier !

.....Sommet du Chamossaire. Le vent souffle de l'est, âpre et glacé. Les cimes,

peu à peu, s'enveloppent de nues. Le regard plonge, d'un trait, jusqu'à la forêt sombre, là, droit dessous. Et il semble qu'en écoutant en silence on doive entendre le bruit de la Grande-Eau monter de la profondeur verte.....

.....Le petit lac de Bretaye, vu d'en haut. Soudain, sur la surface unie du lac des rides blanches se mettent à courir; elles s'étendent en éventail, puis diminuent et disparaissent. Le soleil allume des paillettes à la face de l'eau. C'est, pour les yeux, une fête délicieuse et discrète, qu'on voudrait prolonger.

.....Et le « monôme » du Sépey ! Et les chansons de la descente, « attiques », spirituelles, oh combien ! Mais que voulez-vous, le vieux Tœpffer savait bien ce qu'il disait : « la bêtise, la bonne bêtise, une fois sur papier, n'est plus que bête ; et c'est un mérite petit, outre qu'il est commun. »

Une salle d'école claire et haute. Des plumes qui courent sur de larges feuilles blanches. C'est une séance de travaux écrits. Aucun bruit. Les cerveaux travaillent, et, allègres, les plumes courent sur le papier qui se noircit.

Le 3 octobre, la matinée de travail est gaiement coupée par une collation que les autorités montreusiennes offrent aux participants. Parmi les paroles échangées, il faut retenir celles de M. Hartmann et de M. Bruand, contrôleur des écoles de Montreux.

M. Bruand a parlé d'or. Il ne suffit pas, a-t-il dit, de former, par la gymnastique, un corps sain, fort et beau ; il faut encore que « l'esprit », que le « langage », soit élevé, épuré, pour que l'individu forme un tout vraiment harmonieux. Quel non sens que de souiller la vigueur et la beauté par des paroles ordurières, par des propos sales, bas et grossiers ! Je suis persuadé que M. Bruand faisait appel à des souvenirs personnels : il n'est pas rare, dans quelques localités, d'entendre mal parler de l'éducation de certains gymnastes. M. Bruand a eu le courage de signaler nettement le mal ; il l'a fait sans prudence, certes, et avec une belle énergie. Ses paroles méritent d'être entendues et méditées.

M. Hartmann a insisté sur le sentiment de la responsabilité. C'est la responsabilité qui fait la valeur et le prix de la vie. Vous êtes responsables de vous-mêmes, de votre œuvre, de votre enseignement. Allez, faites que votre œuvre soit bonne, faites qu'elle réussisse et qu'elle soit utile ! — Viriles paroles, et toutes proches, en leur morale énergie, de celles qu'adressait à ses élèves, avant sa mort, M. Edmond Demolins, le grand sociologue et éducateur de l'école des Roches.

(A suivre.)

*** **Ormont-Dessus.** — *Classe primaire supérieure.* — Le Conseil communal d'Ormont-Dessus a voté à l'unanimité la création d'une classe primaire supérieure. Cette classe s'ouvrira en 1909, quand sera inauguré le bâtiment scolaire que fait élever la commune, sur la rive droite de la Grande-Eau, vis-à-vis de Vers-l'Eglise.

BERNE. — Une assemblée extraordinaire de la Société cantonale des instituteurs a décidé la fondation d'une Société cantonale pour la protection de l'enfance. Un comité d'initiative a été chargé de faire les démarches nécessaires.

FRIBOURG. — **Se non è vero.....** — Dernièrement, la commune de O., vota une augmentation de traitement de 200 fr. pour l'instituteur et de 100 fr. pour l'institutrice. Le premier accepta l'aubaine avec joie ; quant à la deuxième, elle la refusa net, déclarant que son gain actuel lui suffisait et qu'elle ne gagnait

pas plus. Comme on lui faisait observer qu'elle pourrait placer la somme à la caisse d'épargne en prévision des vieux jours !

— Les vieux jours, répondit-elle, Dieu y pourvoira !

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Notre *Bulletin bibliographique* (6^{me} fascicule) va paraître incessamment et sera envoyé à tous nos abonnés.

Il renferme les comptes rendus de plus de 150 nouveautés littéraires à l'usage de la jeunesse. Comme ces années dernières, une exposition de ces principaux ouvrages, *accessible au public du 2 au 20 décembre*, sera ouverte au *Musée scolaire de Lausanne* (3^{me} étage de l'Ecole normale).

BIBLIOGRAPHIE

Chants religieux, publiés par la commission musicale de l'Eglise nationale vaudoise.

La commission musicale de l'Eglise nationale du canton de Vaud continue la publication de chœurs mixtes et de chœurs d'hommes religieux destinés à enrichir ce genre de littérature musicale d'œuvres de valeur pouvant s'appliquer aux différentes circonstances du culte.

Les rares morceaux religieux de nos recueils existants sont généralement ou trop connus ou trop difficiles pour suffire aux besoins, et les directeurs des sociétés chorales sont souvent embarrassés quand il s'agit de faire un choix judicieux de morceaux pouvant convenir dans telle ou telle cérémonie.

Les six fascicules que leur offre la commission musicale renferment dix-huit chœurs d'hommes et dix-huit chœurs mixtes assez faciles : « Chants de Noël », « Réception des catéchumènes », « Vendredi-Saint », « Pâques », « Jeûne fédéral », « Installation de pasteur », « Mariage », etc., d'une bonne facture et dont plusieurs sont réellement fort beaux.

Nous n'admirons pas ce choix sans réserve : il y a, ici et là, quelques œuvres un peu faibles ; les paroles ne sont pas toujours assez adéquates au texte musical, certains accents tombent à faux ; l'harmonie serrée des chœurs d'hommes les rend d'une exécution un peu terne ; mais, ces quelques réserves faites, il faut louer la commission pour l'œuvre qu'elle a entreprise et l'engager à la continuer ; elle a droit à la reconnaissance de ceux qui, dans notre canton, s'intéressent à la cause du chant.

V. G.

Le Jeune Citoyen, chez Payot et Cie, éditeurs, Lausanne.

Pour la vingt-quatrième fois, le « Jeune Citoyen » nous fait sa visite d'automne coutumière. Ce petit volume est toujours le bienvenu chez les instituteurs appelés à enseigner aux cours complémentaires. Il est devenu l'inévitable et inséparable compagnon de travail des jeunes gens qui se préparent au rude combat de la vie comme à l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs civiques.

Une très heureuse innovation est l'adjonction, à la fin du livre d'une feuille de seize pages réservée à chaque canton pour la géographie, l'histoire et l'instruction civique.

TH. M.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Les vents.

1. *Formation.* a) *Vents réguliers ou vents périodiques.* — Allumons une bougie (voir « les nuages » *Educateur* du 9 février) nous remarquons que la flamme reste verticale. Entr'ouvrons la porte et plaçons la bougie au haut de la porte : la flamme se penche vers l'extérieur ; plaçons-la au bas, la flamme se penche alors vers la salle. Nous constatons ainsi un courant supérieur, chaud, allant de la salle au vestibule et un courant inférieur froid allant du vestibule à la salle. L'air chaud et léger de la salle trouvant une issue se glisse hors de la salle par dessus l'air froid et plus dense du vestibule. En même temps, l'air du vestibule est appelé dans la salle par le vide produit et s'y précipite. Avant que nous ouvrions la porte, tant que la densité de l'air était partout égale, il n'y avait pas de mouvements d'air, mais aussitôt que l'air de la salle a été mis en contact avec de l'air plus dense, deux courants se sont établis : l'un supérieur, allant du chaud au froid, l'autre, allant du plus froid au chaud. Ces courants sont donc produits par la différence de chaleur et par suite, de densité de deux endroits voisins.

b) *Vents d'orage.* — Lorsqu'un orage éclate, il se produit : 1^o un refroidissement par la condensation rapide de l'humidité de l'air, 2^e une chute de pluie, deux causes qui diminuent considérablement le volume de l'air. Il en résulte un appel violent des couches d'air voisines du lieu de l'orage et l'air arrive de tous côtés violemment, en tourbillonnant, déracinant parfois les arbres. Ces vents là ne durent pas, ils cessent en même temps que la pluie ou sitôt que l'équilibre est rétabli.

2. *Vents alizés.* — Les vents alizés se forment à l'équateur. Ils sont dûs à l'échauffement de l'air des régions équatoriales. Cet air s'élève sous l'effet de sa dilatation et est remplacé par de l'air plus froid venant du Nord. Cet air froid s'échauffe peu à peu, à mesure qu'il s'approche de l'équateur et monte à son tour. Il se produit ainsi un courant venant du Nord qu'on appelle alizé. Un vide se produit également au point de départ de l'alizé, c'est à dire entre le 30^{me} et le 45^{me} degré de latitude nord. L'air chaud qui s'élève à l'équateur prend la direction du Nord et s'y précipite en se refroidissant peu à peu. Ce deuxième courant se nomme contre-alizé. Il se forme ainsi un circuit continu dont la direction serait S. N. S. si la terre était immobile. Le mouvement de rotation de la terre produit une déviation considérable qui fait que l'alizé souffle du N-E au S-O et le contre-alizé du S-O au N-E. La direction des contre-alizés s'accroît toujours plus vers l'Est et vers nos contrées elle tend à être celle de l'Ouest à l'Est.

Les contre-alizés exercent une grande influence sur le climat de l'Europe. Ils empruntent aux mers qu'ils traversent une grande quantité de vapeurs et c'est en arrivant vers le Sud de l'Europe que ces vents s'abaissent et nous apportent, sous l'influence d'une condensation, une pluie douce. Le contre-alizé appelé aussi courant équatorial, contribue avec le Gulf-Stream à donner à l'Europe son climat tempéré. Le même phénomène se produit dans l'hémisphère Sud sauf cette différence que les alizés soufflent du S-E au N-O et les contre-alizés du N-O au S-E. A l'équateur il y a une zone calme, favorable à l'évaporation.

3. *Brise de mer et de terre.* — Pendant le jour, l'air du rivage est plus chaud

que celui de la mer à cause de la réverbération ; pendant la nuit, c'est le contraire grâce au rayonnement. Il résulte de ces différences de chaleur et de densité un vent soufflant de la mer à la terre pendant le jour et de la terre à la mer pendant la nuit. C'est au milieu du jour et au milieu de la nuit, quand ces différences sont le plus accentuées, que la brise est la plus forte. Le soir et le matin, il y a un moment où l'air a la même chaleur sur la mer que sur la rive ; à ce moment là il n'y a pas de brise.

4. *Les moussons.* — Les moussons soufflent dans l'Océan Indien. Elles sont produites pendant six mois, d'avril à octobre, par la haute température des déserts de l'Asie centrale au-dessus desquels s'élève une nappe d'air chaud. Cette ascension aspire les alizés de l'hémisphère Sud (S-E à N-O). Ils prennent alors une direction perpendiculaire à la direction primitive. Ils vont ainsi du S-O au N-E. C'est la mousson d'été. Ces vents se chargent d'humidité en traversant l'Océan et amènent d'abondantes pluies sur le continent et s'appellent aussi pour cette raison, la mousson pluvieuse. Pendant l'hiver au contraire, les déserts sont froids, beaucoup plus froids que l'Océan et alors la mousson souffle en sens inverse. C'est la mousson d'hiver ou mousson sèche, ainsi appelée, parce que venant du continent elle n'entraîne pas de vapeur. Les moussons déterminent ainsi une saison pluvieuse et la saison sèche.

5. *Les cyclones.* — Les cyclones sont des masses d'air considérables animées d'un mouvement giratoire très rapide autour d'un axe vertical combiné à un mouvement de translation (toupie) suivant une ligne parabolique. Les cyclones se forment dans la zone calme de l'équateur ou dans l'Océan Indien au moment du changement de mousson. Ils arrivent jusque dans les régions tempérées. Le tourbillon, restreint au début, atteint parfois 2000 kilomètres de diamètre par suite des énormes masses d'air qu'il entraîne. C'est au centre que la vitesse de giration est la plus grande. Les cyclones dévastent tout sur leur passage et sont généralement accompagnés de pluies abondantes. On ressent quelquefois dans nos régions des tourbillons moins étendus qu'on appelle aussi cyclones, mais qui se forment pendant les orages (cyclone de la Vallée de Joux le 19 août 1890).

6. *Les trombes.* — Les trombes sont des amas de vapeurs en suspension dans l'air, animés d'un mouvement tournant assez rapide pour déraciner les arbres et même renverser les maisons. Elles se produisent sur mer et sur terre et sont accompagnées de pluie, de grêle et de foudre. Sur mer elles présentent un aspect remarquable. Les eaux s'agitent et semblent s'élever en forme de cône tandis que les nuages s'abaissent sous la forme d'un cône renversé, les deux cônes se réunissent par leur sommet et forment une colonne continue. Leur parcours est de quelques kilomètres. L'eau des trombes n'est jamais salée même sur la mer, ce qui prouve qu'elles ne sont formées que de vapeurs.

7. *Le foehn.* — Le foehn est un vent chaud venant d'Afrique ; il souffle surtout au printemps et hâte la fonte des neiges.

8. *Le harmattan* souffle entre le Cap Vert et le Cap Lopez. Il brûle tout sur son passage et dépose partout une poussière blanche. Il ne nuit pas seulement aux végétaux mais aussi aux animaux et devient très incommodant pour les indigènes quand il dure. Ceux-ci doivent s'enduire le corps de graisse pour se préserver des crevasses.

9. *Le simoun* est un vent violent qui souffle sur le désert 25 jours avant et

25 jours après l'équinoxe. Il est brûlant, il chasse le sable du désert et l'amoncelle. Il rend l'air irrespirable. Bien des caravanes ont péri dans les tempêtes de ce vent. Les chameaux, guidés par leur instinct, se couchent sitôt que le simoun commence à souffler, ils enfoncent leurs naseaux dans le sable et on ne peut les tirer de là tant que dure la tempête. Au reste les conducteurs s'empresstent de se blottir et de se préserver les yeux et les narines.

10. *Le sirocco* en Italie et *le solano* en Espagne sont des vents brûlants et poussiéreux qui ne soufflent pas à époques fixes.

11. *Direction et vitesse*. — La direction du vent nous est donnée par la girouette. Sa vitesse est mesurée au moyen de l'anémomètre. On nomme ainsi un moulinet à ailettes. L'axe fixé aux ailettes descend dans une boîte renfermant un mouvement d'horlogerie qui enregistre les tours dans un temps donné. Du nombre de tours dans un temps convenu, on déduit la vitesse. La vitesse d'une forte bise est d'environ 8 à 12 mètres à la seconde et celle d'un ouragan déracinant les arbres peut aller jusqu'à 30 à 45 mètres à la seconde.

12. *Rôle des vents*. — 1^o Les vents égalisent la température par leur mouvement des contrées froides aux chaudes. 2^e Ils amènent sur les continents les vapeurs des océans et des continents. 3^e Ils purifient l'atmosphère.

G. C. F.

LEÇONS DE CHOSES ET COMPOSITION

Plans-sommaires.

I. Arbres des promenades.

LE TILLEUL

1. Se rencontre dans les bois d'essences mélangées sur le Plateau et sur les pentes inférieures des avant-monts. Isolé près des fontaines, auxquelles il donne fraîcheur en été. Planté dans les parcs, promenades, le long des routes et des avenues.

2. Taille de 15 à 20 m. Port majestueux et régulier : dôme. — Comparer tilleul en forêt et tilleul isolé.

3. Ecorce rugueuse à l'extérieur, fibreuse à l'intérieur : tille.

4. Feuilles cordiformes, dentelées, nombreuses ; donnent un ombrage très dense.

5. Fleurs originales, réunies par trois ou cinq en corymbe pendant attaché à une bractée. Couleur vert-jaunâtre peu apparente. Parfum agréable et pénétrant ; riches en nectar : fécondation par les abeilles.

6. Graines.

7. Utilité : a) Fleurs : tisanes adoucissantes et sudorifiques ;

b) Bois : fin, fibreux, résistant, très apprécié par les sculpteurs sur bois ;

c) Tille : liens souples et solides ; dans les pays du nord : emballages, tapis, filets à foin, câbles, cordes, toitures, etc.

8. Tilleul argenté planté fréquemment au bord des routes à cause de sa beauté.

9. Famille des malvacées ; mauve officinale ; cotonnier, cacaoyer.

LE PLATANE D'ORIENT

1. On le plante sur les terrasses et les promenades à cause de son ombrage épais et de sa beauté. Croit rapidement ; craint peu les gelées.
2. Quand il n'est pas taillé, il devient très grand (20 à 30 m.). Cime large, régulière, arrondie.
3. On le taille pour l'obliger à s'étaler.
4. Tronc droit et nu ; écorce lisse qui se détache par plaques. — Comparer avec d'autres arbres.
5. A l'état naturel, les branches sont droites et s'élèvent, tandis que dans les arbres taillés elles sont horizontales, tortues et noueuses.
6. Feuilles grandes et palmées, découpées à cinq lobes dentelés ; pétiole long et renflé à la base pour nourrir (?) et protéger le jeune bourgeon.
7. Fleurs groupées en chatons globuleux.
8. Fruits réunis en boules (capitules) traversées par un long pédoncule pendant. Persistent longtemps après la chute des feuilles pour achever de mûrir.
9. Bois peu employé en menuiserie : se fendille en vieillissant.
10. Espèces principales :
 - a) Platane d'Orient acclimaté chez nous comme arbre d'ornement ;
 - b) Erable : pâturages des Alpes ; bois fin et fibreux utilisé pour l'ébénisterie, le tournage et le charronnage ;
 - c) Erable sycomore ; feuilles vertes en dessus, blanches en dessous ; fleurs fournissent beaucoup de miel aux abeilles. Vallées des sous-Alpes ;
 - d) Erable à sucre de l'Amérique du Nord.
 - e) Erables à feuilles de frêne et à feuilles composées : ornementation des parcs.

LE MARRONNIER

1. Arbre exotique, acclimaté chez nous depuis plusieurs siècles. On le plante dans les parcs, le long des avenues, sur les terrasses, au bord des routes. — Existe en forêts en Turquie.
2. Grande taille (20 à 30 m.) ; port majestueux, touffu, de forme ovale ou pyramidale.
3. Tronc droit et nu jusqu'à 5 m. Ecorce noire et rugueuse (comparer avec le platane).
4. Branches fortes, nombreuses ; partent du même point de la tige ; donnent à l'arbre sa forme régulière.
5. Feuilles palmées composées de cinq à sept folioles (comparer avec les lobes de la feuille de platane). Pétiole long et renflé à la base.
6. Fleurs groupées en pyramide magnifique ; corolle très élégante, pétales blancs ou rosés tachés de jaune ; parfum agréable. Visitées par les abeilles : nectar. Fécondation par les insectes.
7. Fruits ou marrons protégés jusqu'à la maturité par une enveloppe épineuse (comparer avec la châtaigne). Goût âcre : immangeables ; desséchés, on peut les donner au bétail. Contiennent de la fécule avec laquelle on peut faire de la colle.

8. Espèces principales : marronnier d'Inde ; marronnier à fleurs doubles, sans fruits ; marronnier à fleurs rouges. H.

Le troglodyte

Ce très petit oiseau est un passereau de la famille des Trogiodytidès ; c'est par erreur qu'il a été parfois nommé roitelet ; cette méprise vient de ce que le véritable roitelet est aussi petit que le troglodyte.

Son corps, petit et gracieux, pesant à peine huit grammes, est recouvert d'un plumage coupé transversalement par de petites zones de brun foncé ; le dos et le dessus de la tête sont noirâtres ; le ventre est gris. Ce plumage est en miniature celui de la bécasse. Les couleurs de la femelle sont plus claires.

Au printemps, le troglodyte demeure dans les bois où il fait son nid près de terre ou sur quelque branchage épais. Ce nid, assez informe, composé de mousse à l'extérieur, est proprement garni de plumes en dedans. Il échappe souvent à la recherche des dénicheurs parce qu'il ne paraît être qu'un petit tas de mousse, jetée au hasard. L'oiseau y pond neuf à dix œufs qu'il abandonne s'il aperçoit qu'on les a découverts. Les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler et on les voit courir dans les buissons comme de très petites souris.

En liberté, il se nourrit de petits insectes qu'il cherche surtout en hiver dans les granges, les écuries, les caves, les crevasses des murs ; il nous est donc aussi très utile.

Vous reconnaîtrez facilement cet oiseau qui, au début de l'hiver, se montre dans les villages, près des villes, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai, particulièrement vers le soir ; se montrant un instant sur le haut de nos piles de bois, sur nos tas de fagots, ou bien sur l'avance d'un toit où il ne reste qu'un instant pour se cacher ensuite sous la couverture ou dans un trou de muraille. Quand il en sort, il voltige en tournoyant, sa petite queue toujours relevée. Les mouvements de ses ailes sont si rapides qu'ils échappent souvent à notre vue.

C. FAILLETTAZ.

DICTÉES

Degré supérieur.

La verte Erin.

L'Irlande, qu'on a si délicieusement dénommée l'Émeraude des Mers, git au sein de l'Atlantique et semble former l'avant-garde de l'Europe.

C'est une terre historique, couverte de monuments celtiques, de tombeaux druidiques, de vieux donjons qui ont retenti de la harpe des ménestrels. C'est le pays au climat saturé d'humidité, aux brouillards épais et fréquents, aux tempêtes furieuses, au vent qui hurle les jours d'orage. Puis c'est la terre des mélodies mélancoliques qui s'harmonisent si bien avec les paysages tristes et embrumés. Si le sol est avare, si l'orge et le seigle y mûrissent à peine, il fournit au moins ce charmant petit trèfle, le shamrock, si cher aux Irlandais et qui enjôle à ravir la couronne britannique, enlaçant le chardon d'Écosse et la rose d'Angleterre.

E.-M. de VERAYE.

Les campagnols.

I. — Le propriétaire, le métayer, le paysan *ont* souvent *aperçu* le campagnol par les prés et les sillons ; le laboureur l'a fait lever sous les pas de ses chevaux de charrue ; ils n'y ont pas pris garde ! Ils n'y ont pas pris garde, jusqu'au jour où la moisson d'or a été *saccagée*, la veille de la récolte, jusqu'au jour où les tiges de froment encore en herbe ont été hachées sur des lieues et des lieues de superficie. « Qui a pu faire tout ce mal ? » interrogent maîtres et serviteurs. Qui ? Eh ! la petite souris dédaignée, le campagnol craintif, les légions, les armées, les multitudes *innombrables* de campagnols dont la terre déborde.

II. — Le campagnol ne *sort* pour ainsi dire pas de sa *retraite* pendant le jour : c'est un noctambule. Aussitôt que tombe le soir, il quitte la molle couchette de paille et de brindilles de ses salles souterraines, et il risque un œil à l'*orifice* de son terrier. Nul n'est plus *craintif*, nul plus prudent. Il commence donc par *flairer* s'il n'y a rien de suspect dans le voisinage ; il avance lentement, inspecte et ne se risque qu'à coup sûr. Une fois bien assuré contre tout *péril*, il se livre à la récolte des riches épis ou des savoureux herbages qu'il transporte par ses sentiers *accoutumés*. Au moindre bruit, il se précipite dans son trou ou bien il se cache dans la première *anfractuosité* venue. Si, par hasard, il ne peut recourir à la vitesse ou à la ruse, il se défend avec courage. L'instinct de la conservation développe sa prudence et lui donne une telle sagacité que si, par exemple, le laboureur le soulève avec le fer de sa charrue, il fera le mort, se laissera enterrer et ne cherchera à sortir que lorsqu'il n'entendra plus rien. Les vieux campagnols sont d'admirables roublards.

III. — Très *sociables*, les campagnols des champs vivent en *tribus* ; les tribus *comptent* un grand nombre de membres, et elles forment à leur tour des groupements plus *considérables*. Chaque famille reste groupée dans le même gîte, qui sert à tous les usages ; l'*hospitalité* y est communément pratiquée ; pour contrebalancer ces *vertus*, les campagnols ont l'habitude de dévorer les cadavres de leurs *congénères*, et ils sont particulièrement *friands* du ventre, ce qui donne lieu à de grandes batailles.

(D'après P. Grimont.)

(Voir la suite page 728.)

DOIT Monsieur Rouge son Compte Courant à la Caisse Populaire

Dates	Libellé	Sommes	Echéances	Jours	Nombres
Janvier 8	s/ prélèvement. . . .	500 —	Janvier 8	172	860
Février 20	»	400 —	Février 20	130	520
Mars 15	s/ chèque s/ Roux . . .	200 —	Mars 15	105	210
	Commission $\frac{1}{8}\%$	1 40			
	Balance des Nombres . . .				70
	Solde créditeur	3032 95			
		<u>4134 35</u>			<u>1660</u>

COMPTABILITÉ

Cédule.

La cédule est un titre sous seing privé par lequel un débiteur reconnaît sa dette. Comme garantie il donne quelquefois une ou deux cautions qui s'engagent à payer la dette dans le cas où le débiteur ne s'acquitterait pas.

Henri Roy à Nyon, emprunte de Louis Vannier, aussi à Nyon, 400 fr. le 15 décembre 1906, remboursables le 14 décembre 1907. Taux de l'intérêt 4 ‰. La caution fournie est Marc Muller.

CÉDULE.

Le soussigné Henri Roy, ferblantier à Nyon, déclare devoir à Monsieur Louis Vannier, propriétaire en ville, la somme de quatre cents francs, valeur reçue en prêt pour le terme d'une année, échéant le quatorze décembre mil neuf cent sept. L'intérêt est fixé à quatre pour cent l'an. En foi de quoi j'engage la généralité de mes biens et fournis comme garantie Monsieur Marc Muller à Nyon.

Nyon, le quinze décembre 1906.

Bon pour quatre cents francs

Henri Roy

Bon pour quatre cents francs

Marc Müller

Caution.

Compte courant.

Dresser les comptes de M. Rouge, à Lausanne, à la Caisse populaire, arrêté au 30 juin. Les comptes présentaient, au 31 décembre, un solde 515 fr. en faveur de M. Rouge, le 8 janvier il prend 500 fr., le 20 février 400 fr., le 10 mars M. Rouge remet à M. Chardon un chèque sur la Caisse populaire de 200 fr., encaissé le 15. Le samedi 18 avril, il verse 618 fr. 45 et le 8 juin il remet à l'encaissement une lettre de change de 3000 fr. payable le 20 juin.

Les prélèvements portant intérêt le jour même et les versements le lendemain, ceux faits le samedi le surlendemain. Les effets ont valeur à l'échéance. Le taux est 4 1/2 ‰, la commission 1/8 ‰ se prend sur le débit et elle est en faveur du banquier.

arrêté le 30 juin 1904. Taux 4 1/2 ‰. Commission 1/8 ‰ AVOIR

<i>Dates</i>	<i>Libellé</i>	<i>Sommes</i>	<i>Echéances</i>	<i>Jours</i>	<i>Nombres</i>
Janvier 1	Solde	515 —	Décem. 21	180	927
Avril 18	s/ versement	618 45	Avril 20	70	433
Juin 8	s/ remises	3000 —	Juin 20	10	300
	Intérêt 4 1/2 ‰	90			
		<u>4314 35</u>			<u>1660</u>
Juillet 1	Solde à nouveau	3032 35			

Exercices sur la dictée « Les campagnols » (page 726).

Dictée I. — 1. Rappelez la règle d'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir et cherchez cinq propositions contenant ce cas.

2. Cherchez et écrivez les mots de la même famille que *saccager* et faites-les entrer dans une proposition.

3. Cherchez six mots commençant par *inn* et six par *in*, et indiquez leur composition.

Dictée II. — 1. Conjuguez le présent, l'imparfait et le futur simple du verbe sortir et comparez-les avec les temps correspondants du verbe finir. Qu'en concluez-vous ?

2. Cherchez des synonymes des mots *retraite*, *orifice*, *craintif*, *flairer*, *péril*, *accoutumé*, *anfractuosité*.

3. Permutez la dictée au pluriel.

Dictée III. — 1. Expliquez le mot *sociable* et dites les mots de la même famille. Conjuguez le présent, le passé indéfini et le futur simple du verbe pronominal *s'associer*.

2. Indiquez les homonymes de : *tribus*, de *comptent* (elles comptent), de *sert* (qui sert). Le synonyme de *congénère*.

2. Cherchez les contraires de *sociable*, *se grouper*, *considérable*, *vertu*, être *friand*, *hospitalité*, *hospitalier*.

E. MÉTRAUX.

Coup d'œil sur l'Allée blanche.

C'est ici une vue dont la beauté est célèbre. Nous n'en sachons pas qui présente avec plus d'imposante grandeur un plus hardi mélange de sauvage et de doux, d'auguste et de gracieux.

A gauche, et escarpée de la base au faite, l'on a la chaîne du Mont-Blanc : dômes, aiguilles, tours gigantesques, colossale architecture qui frappe autant par ses admirables proportions, par l'équilibre de ses épaulements, par la régularité harmonieuse de ses arêtes, dont les profils fuient les uns parallèlement aux autres, qu'elle plaît, qu'elle étonne aussi par ses glaces, les unes arrondies en coupoles, les autres dentelées en aiguilles et formant le long des rampes comme les festons argentés d'une élégante broderie.

A droite, les cimes plus basses et les pentes plus inclinées sont verdoyantes et douces.

En face, le lac Combal, des plages de gravier, des moraines ici doucement penchées, là horizontalement planes, et au delà des pentes sans nombre qui se rejoignent au fond de l'Allée en arceaux indéfiniment plus doux, plus azurés, plus suaves, jusqu'à ce qu'enfin ils se perdent, noyés dans les vaporeuses clartés des cieux.

Que! spectacle! A la vérité, dans ce moment, les sommités les plus intéressantes, et celle du Mont-Blanc en particulier, sont voilées; mais en revanche, et grâce à ce dais de transparentes nuées, tout, jusqu'aux rochers les plus sévères, paraît frais, diaphane, aérien, et quelques rayons égarés qui tombent ici et là sur la tendre verdure d'une prairie lointaine impriment à cette scène, d'ailleurs si auguste, comme le trait de la joie ou comme la délicatesse du sourire.

(W. D.)

R. TÖEPFFER.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Dans sa séance du 19 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Edouard Wintsch, actuellement directeur de l'Ecole professionnelle d'Yverdon, au poste de maître de dessin technique à l'Ecole industrielle cantonale.

Dipl. Erzieherin der ital. deutsch. und franz. Sprache mächtig auch Piano, f. 3 Töchtern im Alter v. 8 bis 16 Jahren im Südtirol gesucht. Off. m. Gehaltsanspr. erb. unter F. Fiorini, Hotel Central Zürich. P 10697.

NOËL

" *L'Enfant de Noël* " *nouveau chœur à trois voix égales. En vente chez l'auteur : H. GUIGNARD, à Vaulion.*

— ENVOI A L'EXAMEN —

10

ESCOMPTE
aux membres
de la S. P. R.

Escompte habituel
3 %

NOS PRIX MODÉRÉS
sont tous marqués en
chiffres connus.

Rez-de-chaussée
1^{er} et 2^e étage.



MAISON MODÈLE

Maier et Chapuis

Lausanne, 22, Rue du Pont

VÊTEMENTS

tous genres

sur mesure et confectionnés

DRAPERIE

anglaise, française, suisse

2 coupeurs

et atelier dans la maison.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés.

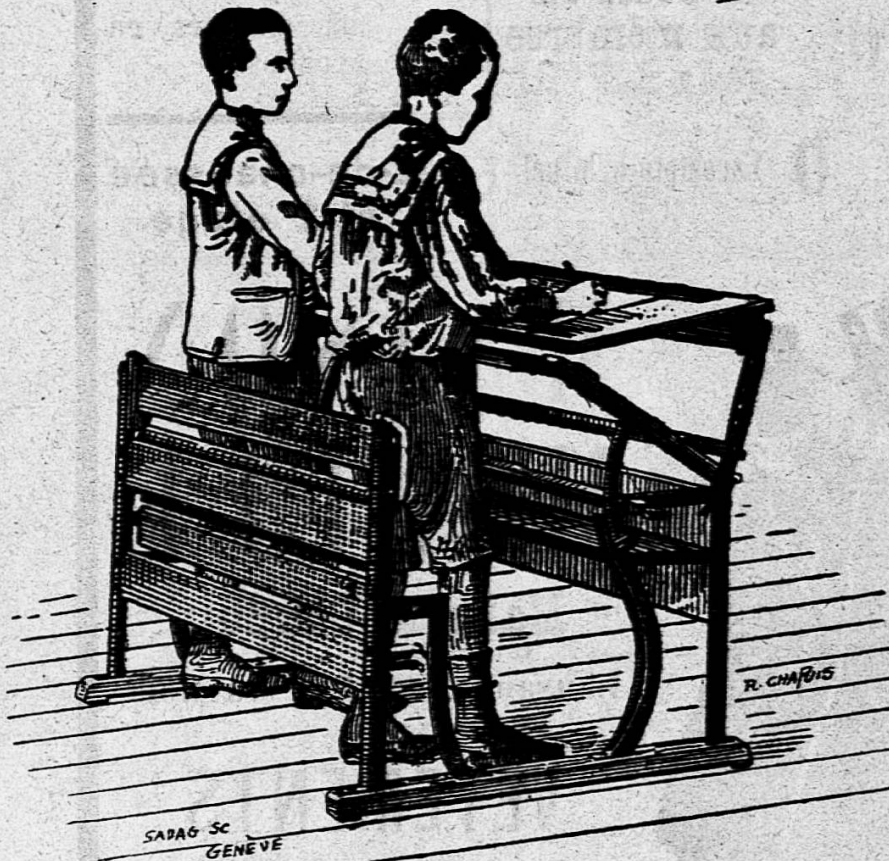
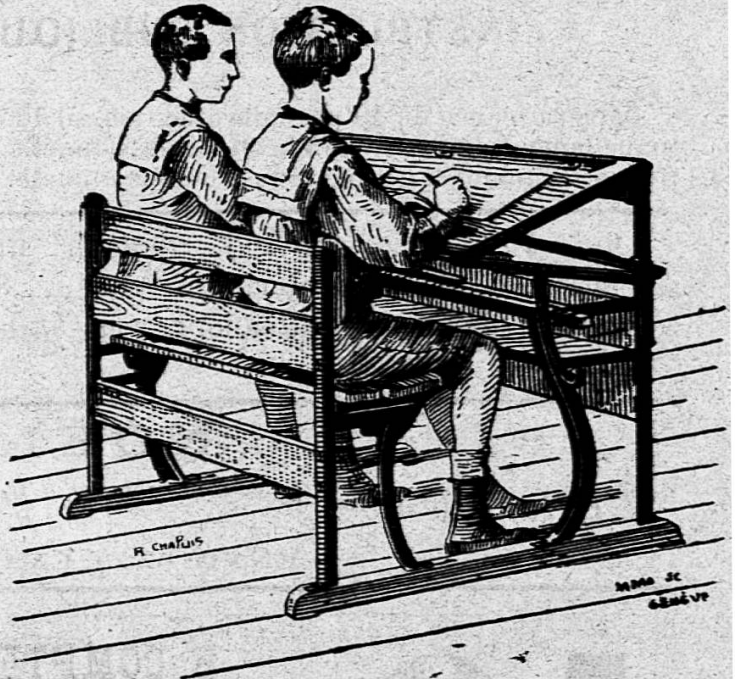
Maison
A. MAUCHAIN
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc
Pour Ecoles Primaires
Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC
ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ
par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'Instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.
CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

LES MACHINES A COUDRE

 **SINGER** 

sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paievements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robe^{rt}, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

<i>J.-H. BLANC.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes. — 5 h., 3 f.	1.50	<i>GENEVAY, E.</i> — Sami et le Grefrier à l'exposition de Milan, saynète en 3 actes. — 2 h., 1 f.	1.50
<i>BILLOD-MOREL, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte. — 6 h.	1.—	<i>Pierre D'ANTAN.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte. — 2 h., 3 f.	1.—
— Fameux Poisson! comédie en 1 acte. — 7 h.	1.—	— Une fille à marier, comédie en 1 acte. — 3 h., 3 f.	1.—
<i>BLANC, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en un acte. — 4 h., 1 f.	1.—	— L'héritage du cousin	1.50
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte. — 7 h., 6 f.	1.—	— Le remède à Belet	1.25
<i>BORAIN, J.</i> — Ne laissez pas sortir le fou, comédie en 1 acte. 6 h.	1.—	— Parvenus	1.50
<i>LAMBERT, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte. — 5 h., 3 f.	1.20	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte. — 3 h., 2 f.	1.50
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte. — 3 h., 4 f.	1.—	— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes. — 4 h., 3 f.	1.50
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte. — 3 h., 5 f.	1.—	<i>P.-E. MAYOR.</i> — Les deux moulins, comédie en 3 actes, pour enfants, avec chœur. — 3 h., 3 f. et figur.	1.25
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose. — 5 h., 3 f.	1.25	Partition, piano et chants (en location). — Partition des chœurs (rab. par quantité)50
<i>ROTH DE MARKUS, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise en 1 acte et 1 tableau, avec musique. — 2 h., 2 f. ...	1.—	— Pour l'honneur, drame en 1 acte. — 3 f., 1 h.	1.—
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.		— Ces dames, comédie en 1 acte. — 3 f.	1.—
<i>JUNG, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en un acte.	1.—	<i>PENARD, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue.	1.—
<i>GENEVAY, E.</i> — Un philanthrope malheureux, comédie-bouffe en un acte. — 5 h.	1.25	— Le mariage d'Alois, comédie-vaudeville (avec chants populaires) en 1 acte et 1 prologue.	1.25
— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte. — 1 h., 2 f. ...	1.—	<i>RIBAUX, Ad.</i> — Figures disparues, comédie en 1 acte. — 2 h., 2 f.	1.—
		— L'Alpe consolatrice, comédie en 3 actes. — 9 h., 7 f.	1.50

LIBRAIRIE DES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES et des Écoles, Pensionnats, Instituts, etc.

Comédies. — Drames. — Vaudevilles. — Monologues. — Dialogues. — Opérettes. — Saynètes et scènes comiques. — Duos et chansons comiques avec parlé. — Rondes. — Pantomimes. — Guignols. — Chœurs de circonstance pour distribution de prix, promotions, fêtes scolaires, etc., etc. — Chœurs d'enfants et de femmes. — Chœurs mixtes et chœurs d'hommes.

IMMENSE CHOIX

CHEZ **FOETISCH FRÈRES** (S.A.)

Magasin général de musique

LAUSANNE

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 49.

LAUSANNE — 7 décembre 1907.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR-ET-ECOLE-REUDIS-)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hüntelang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie. LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Rusillon, L., inst., Couvet.	
MM. Bastard, Lucien, prof.,	Genève.	Barbier, C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds
Charvoz, Amédée, inst.,	Chêne-Bougeries.	Vaud.	
Grosgrain, L., prof.,	Genève.	MM. Pache, A., inst.,	Moudon.
Rosier, W., cons. d'Etat	Genève.	Vacat.	
Martin, Edmond,	Genève.	Cloux, J., inst.,	Lausanne.
Pesson, Ch., inst.,	Céligny.	Baudat, J., inst.,	Corcelles s/Concise
MM^{les} Muller, inst.,	Genève.	Dérial, J., inst.,	Baulmes.
Pauchard, A., inst.,	Genève.	Magnin, J., inst.,	Lausanne.
Jura Bernois.		Magnenat, J., inst.,	Oron.
MM. Gylan, A., inspecteur,	Corgémont.	Guidoux, E., inst.,	Pailly.
Duvoisin, H., direct.,	Delémont.	Guignard, H., inst.,	Veytaux.
Baumgartner, A., inst.,	Bienne.	Fallettaz, C., inst.,	Arzier.
Chatelain, G., inspect.,	Porrentruy.	Briod, E., inst.,	Lausanne
Mocckli, Th., inst.,	Neuveville.	Vlainand, E., inst.,	Vers-chez-les-Blanc.
Sautebin, instituteur,	Saicourt.	Martin, H., inst.,	Chailly s/Lausanne
Cerf, Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Tessin.	
Neuchâtel.		M. Nizzola, prof.,	Lugano.
MM. Rosselet, Fritz, inst.,	Bevaix.	Suisse allemande.	
Latour, L., inspect.,	Corcelles.	M. Fritsch, Fr.,	Neumünster-Zurich.
Hoffmann, F., inst.,	Neuchâtel.		
Brandt, W., inst.,	Neuchâtel.		

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier, W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.	MM. Charvoz, A. inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Lagotata, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.	Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Capitaux assurés au 31 décembre 1906

Fr. 47 599 023.

**Avantages spéciaux aux membres de
la S. P. V.**

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne ; **Rochat**, instituteur à Vallorbe ; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

Edition - PAYOT & C^{IE} - Edition

Vient de paraître :

COURS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE NATURELLE. *Botanique* à l'usage de l'enseignement secondaire, par PAUL JACCARD, Professeur. 2^e édition revue et augmentée, illustrée de nombreuses figures. Cartonné demi-toile Fr. 3.—
Voir la Bibliographie de l'**Educateur**, en dernière page du numéro du 23 novembre 1907.

Un roman historique vaudois

SAMUEL CORNUT. *La Trompette de Marengo*. Fr. 3.50.

VIRGILE ROSSEL. *Nouvelles hernoises*. Fr. 3.50.

LINA BÖGLI. *En Avant*. Lettres écrites par **une institutrice** pendant un voyage autour du monde. Fr. 3.50.

NOELLE ROGER. *Docteur Germaine*. Roman. Nouvelle édition. Fr. 3.50.

E.-I. MICHELET. *Essai sur l'histoire de Nicolas II*. In-16. Fr. 1.—

Dr MERMOD. *Hygiène de l'Oreille, de la Gorge et du Nez*. Petit in-16, toile souple. Fr. 1.50.

! Deux chefs d'œuvre offerts à la jeunesse !

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *Paul et Virginie*. Edition pour la jeunesse. 1 vol. grand in-16, illustré de 5 gravures en couleurs. Fr. 1.25

SWIFT. *Voyages de Gulliver*. Edition pour la jeunesse, bel in-4, demi-toile contenant 22 dessins à la plume et 7 gravures en couleurs. Fr. 3.—

POUR LES PETITS !

Blanche Neige. — *Le Chat botté*. — *Cendrillon*. Contes pour la jeunesse. Chaque volume, avec 8 illustrations en couleurs. Fr. 0.30

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

L'EXAMEN

de mon prix-courant illustré, contenant environ 450 différents genres et que j'expédie gratis et franco à chacun, vous persuadera que nulle part vous n'achetez les

Chaussures

- aussi avantageusement et bonnes que chez moi. A prix modéré vous obtenez une chaussure garantie solide, seyant irréprochablement tout à fait selon vos exigences.

Ci bas un extrait de mon prix courant :

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	N ^o 40/48	Fr. 7.80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées	» 40/48	» 9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, garnis	» 40/48	» 9.50
Souliers de dimanche pour dames, garnis	» 36/42	» 7.30
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	» 36/42	» 6.50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26/29	» 4.30

H. Bruhlmann-Huggenberger, Winterthur

COQUELUCHE

Remède infailible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10% au corps enseignant.

